

# Le saviez-vous ?

• Lors des travaux prévus sur la rue Albert-Ferland, par le Ministère des Transports du Québec, nous désirons aviser les citoyens résidant à moins de deux (2) kilomètres des travaux de la possibilité de recevoir des voyages de terre de remplissage sans frais. Environ 1 000 voyages sont prévus. Nous vous demandons de communiquer avec Pierre Blanc, les lundis, mardis et jeudis à urbanisme.cheneville@mrcpapineau.com ou au (819) 428-3583 poste 1205 afin de vérifier votre admissibilité et réserver des voyages.

## • Pourquoi un permis ou un certificat d'autorisation est-il nécessaire?

Pour s'assurer que les travaux de construction, de rénovation ou encore que l'aménagement du terrain projeté respectent les normes de la municipalité de Chénéville en matière de zonage, de sécurité des personnes, d'architecture, de qualité des constructions et de protection de l'environnement. Cette procédure permet d'obtenir un environnement urbain plus harmonieux et sécuritaire. Des travaux effectués sans permis entraînent des frais importants et des conséquences fâcheuses, par exemple, une demande de dérogation mineure n'est pas recevable si les travaux pour lesquels la demande est formulée ont été exécutés sans permis. Dans le doute, renseignez-vous! Les fonctionnaires du Service de l'aménagement du territoire ne sont pas seulement des inspecteurs, ils peuvent également vous fournir de bons conseils dans l'élaboration de votre projet.

## • Programme d'aide à la rénovation patrimoniale - Conseil d'expert

**Pour qui?** : Le programme est un service d'aide-conseil qui s'adresse aux propriétaires d'immeubles d'intérêt patrimonial ayant un projet de restauration ou de rénovation. Pour être admissible, l'immeuble doit être situé sur une rue principale de la MRC de Papineau.

**Quel est le service offert?** : À partir de photos de l'immeuble à rénover ou à restaurer, des experts réalisent des esquisses illustrant les interventions à réaliser et produisent une fiche-conseil, référant aux matériaux, techniques et couleurs à utiliser pour le projet. Les esquisses et fiches-conseil sont réalisées dans le respect de la réglementation municipale.

**Coût** : Le service est offert aux propriétaires pour un coût modique de 50 \$ (le coût réel est de 900 \$ à 1 200 \$). Ce tarif est rendu possible grâce aux contributions financières du Ministère de la Culture et des Communications et de la MRC de Papineau. Pour obtenir de plus amples informations et pour soumettre une demande de service communiquez avec Madame Marie-France Bertrand, agente de développement culturel, au (819) 427-6243 poste 1408 ou par courriel à l'adresse suivante : bertrand@mrcpapineau.com

Municipalité de Chénéville  
63, rue Hôtel-de-Ville  
Chénéville (Québec)  
J0V 1E0

Courriel : adm.cheneville@mrcpapineau.com  
Site web : www.ville.cheneville.qc.ca  
(819) 428-3583 poste 1201



# Petit journal Chénéville

*La Municipalité de Chénéville, une qualité de vie!*



## Info Loisirs 2015

### Avril :

- **Soccer** Étoiles du Nord, il est toujours temps pour vous inscrire.
- **Gala Papineau 2015** aura lieu le 25 avril à 18h30 au Centre St-Félix-de-Valois.
- **Allez Hop** : les activités parent-enfant 0-5 ans, auront lieu les dimanches jusqu'au 31 mai 2015 sauf le 10 mai 2015. De 9h à 12h : lecture et bricolages et de 13h à 16h : activités physiques au gymnase.

### Mai:

- **Badminton** : l'activité se termine le 27 mai pour la saison estivale et sera de retour à la mi-septembre.
- **Camp de jour CAJOC** : la période d'inscription débutera au courant du mois de mai. Il sera également possible de faire une demande d'inscription de 14h à 20h les jeudis 21, 28 mai et 4 juin. Le camp de jour CAJOC débutera jeudi le 25 juin pour se terminer vendredi le 14 août 2015.
- **Atelier Papineau à vélo** : le 17 mai prochain, la caravane vélo sera là avec une équipe de mécano et pièces pour effectuer réparation et mise au point sur les vélos. Si la température le permet, une petite randonnée sera organisée.
- **Bureau d'accueil touristique** : la réouverture officielle, 7 jours par semaine, du bureau est prévue à la fin mai. Le bureau sera ouvert de 9h à 16h.

### Juin:

- **Les Jours J-BMR** : il est actuellement possible de vous inscrire en ligne, visitez le site [www.lesjoursjbmr.com](http://www.lesjoursjbmr.com), prenez note de la nouvelle adresse pour le site web. Vous pouvez aussi vous inscrire en personne au bureau des loisirs. Nous sommes présentement à la recherches de bénévoles intéressés pour le dimanche 7 juin
- **Soirée de la Fête Nationale** : le 23 juin prochain, au parc Robert Latour - 104 rue Mangin, chansonnier francophone, feu de joie, maquillage, hommage au drapeau à compter de 19h. Bar sur place.
- **Tournoi de Poker de la Petite-Nation BMR** aura lieu le 27 juin 2015 à compter de 14h. Vous pourrez acheter votre billet de participation dès le mois de mai au coût de 30 \$. Souper disponible sur place au coût de 10 \$. Informez-vous!!!

Pour de plus amples informations ou inscriptions, contactez Cathy Sophie Deschatelets, coordonnatrice des loisirs au (819) 428-3583 poste 1285, par courriel à l'adresse suivante : [loisirs.cheneville@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.cheneville@mrcpapineau.com) ou sur facebook sous le nom de Loisirs Municipalité de Chénéville.

## Distribution d'arbres gratuits 2015



**MAI MOIS DE L'ARBRE**  
ARBRES OFFERTS PAR  
LE MINISTÈRE DES RES-  
SOURCES NATURELLES

Inscrivez le nombre d'arbres de chaque espèce que vous souhaiteriez recevoir. Nous ferons notre possible pour répondre à votre demande.  
Retournez le bon à la municipalité avant le 8 mai.  
La distribution aura lieu du 23 au 30 mai de 9h à 15h

Nom et prénom :	
Téléphone :	
Courriel :	

Espèces disponibles	Nombre désiré
Pin blanc sur terrain sec	
Pin rouge	
Mélèze laricin sur terrain humide	
Épinette blanche sur terrain frais	
Chêne à gros fruits sur terrain frais	
Chêne rouge d'Amérique	
Érable à sucre	
Bouleau jaune	



## Écocentre

Chénéville et Lac-Simon



Heures d'ouverture :

8h00 à 16h00 du jeudi au lundi  
Sur appel – mardi et mercredi

Dates :

Du 11 mai au 18 octobre 2015

Adresse :

123 chemin du Parc, Municipalité de Lac-Simon  
Site de l'ancien dépôt municipal

Téléphone :

(819) 592-2288

Gratuit pour les propriétaires des Municipalités de Chénéville et Lac-Simon  
(Une preuve de possession d'immeuble sera demandée. Des frais peuvent être applicables)

Lorsque vous disposez des matériaux de construction, le permis de rénovation sera demandé. Cependant, nous n'acceptons pas les matériaux de construction dans le cadre d'une démolition.

### Matériaux acceptés

Les matériaux de construction et de rénovation :  
*Bois – gypse – isolants – tuyaux – meubles*

Les résidus domestiques :  
*Peinture – piles – tubes néons – cellulaires*

Les appareils électriques et électroniques – métaux et électroménagers

Les pneus usés, sans les jantes

Les résidus verts de jardin :  
*Branches (moins de 4 pouces de diamètre)*

### Matériaux non-acceptés

*Chlore, pesticides, acides et bases.*